

N°16-03-28

L'an deux mil seize, le jeudi 24 mars à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LEROY, Président, suite à la convocation en date du 17 mars 2016.

Présents :

Mesdames POURCHEL I. ; CARVALHO H. ; PIRET R. ; POULAIN P. ; RITAINE E. ; DE JONGHE N. ; DOURIEZ D. ; DELRUE J. (reçoit pouvoir de M.L. BERQUEZ) ; DEGREMONT F. ; BOIN E. ; LEMAIRE C.

Messieurs PRUVOST M. ; DEVIGNE A. ; ALLOUCHERY J.M. ; VASSEUR C. ; BOUFFART J. ; GARDIN J. ; LHEUREUX M. ; FRANQUE G.A. ; GUILLEMANT S. ; BRUGGEMAN M. ; DELATTRE J. ; MONFAIT D. ; CROQUELOIS J.M. ; CLABAUT A. ; FOURNIER D. ; COLIN G. ; MAGERE M. ; WALLET B. ; LANCE R. ; WAUQUIER A. ; COYOT J.C. ; WAVRANT M. ; BACQUET J. ; GALLET J.M. ; DENUNCQ R. ; TELLIER C. ; LEFEBVRE S. ; DELANNOY J. ; HOCHART J.L. ; WYCKAERT G. ; BEE D.

Absents excusés :

Mesdames WESTENHOEFFER V. ; BERQUEZ M.L. (donne pouvoir à J. DELRUE)

Messieurs DUWAT A. ; CRETON S. ; SAGNIER F. ; *CORDIER A.*

Absents :

Messieurs GARENAUX M. ; CHARLEMAGNE V. ; DUFOUR O. ; EVRARD D. ; FOURRIER B. ; DELATTRE G. ; *DEVIGNE G.*

Monsieur Marc BRUGGEMAN est élu secrétaire.

**OBJET : PERSONNEL DE L'OFFICE DE TOURISME – REMBOURSEMENT DE FRAIS DE
FORMATION ENGAGES PAR L'AGENT**

Rapporteur : Jacques BACQUET

Dans le cadre des missions confiées au personnel de l'Office de Tourisme, un agent a participé et va participer à une formation d'animateur de randonnée pédestre. Cette formation est composée de 4 stages.

Le 1^{er}, dit module de base, a eu lieu les 27 et 28 février 2016 à Morbecque. Ingrid FOUCAUT s'y est inscrite et y a participé. Le coût du stage a été réglé par la stagiaire.

Les frais correspondants étant liés aux missions dévolues au personnel de l'Office, il est proposé de les lui rembourser, sur présentation de justificatifs.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, **ACCEPTÉ** de rembourser à Ingrid FOUCAUT l'ensemble des frais ainsi que ceux à venir, engagés personnellement, sur présentation des justificatifs correspondants.

Pour extrait conforme.

Le Président,

